

Magazine d'informations municipales **Marange - Silvange** en liaison...



Retrouver le programme
QUOI FAIRE ?
dans votre magazine
p.34

INVENTER **la VILLE**

les chantiers 2025

La petite ville où il fait bon vivre

Janvier > Mars 2025

www.ville-marange-silvange.fr



SOMMAIRE

■ Éditorial	3
■ Inventer la ville	4
■ Finances	8
■ Travaux	12
■ Cadre de vie	14
■ Éducation et jeunesse	18
■ C.C.A.S.	20
■ Évènements et cérémonies	22
■ Vie citoyenne	23
■ Vie culturelle	24
■ Patrimoine	26
■ Sécurité	27
■ État Civil	28
■ L'actu, en bref	31
■ Commerces	32
■ Expression politique	33
■ Quoi faire ?	34

Magazine Municipal d'Informations (trimestriel) - Responsable de publication : Régis MENSLER
Rédaction, Coordination : Régis MENSLER, en charge de la communication auprès de M. le Maire
Crédit photos : Service communication
Conception et réalisation : Service communication
Mairie : 12 Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal avril 2025



ÉDITORIAL

Les premiers beaux jours prometteurs s'annoncent dans un contexte national et international pourtant très difficile. Notre monde est en effet confronté à une profusion de défis mondiaux terrifiants : conflits, pandémies et mutations climatiques. De nombreux pays en développement font face à un assombrissement de leurs perspectives de croissance, à l'affaiblissement de leurs investissements et à une augmentation significative de leur dette publique. Ailleurs, la démocratie s'effrite, voire s'effondre, sous le despotisme imbécile de dirigeants autocrates et nationalistes, et sous les bombes de dangereux prédateurs narcissiques.

Les premiers rayons de soleil accompagnent pourtant, dans notre ville, le démarrage et l'accélération d'un nombre important de grands chantiers, que je souhaitais vous présenter en détail dans notre bulletin municipal.

Pour cela, il convenait, au préalable, de rappeler que la situation financière de notre ville est bonne et que la mise en route de ces grands travaux n'aura pas pour conséquence l'augmentation des impôts locaux, que nous n'avons pas majorés, je le rappelle, depuis 20 ans. C'est un record qu'il me plaît de souligner, parfois.

Nous emprunterons, afin de compléter l'autofinancement de ces travaux, dont le coût global peut être évalué aujourd'hui à 8 millions d'euros. Notre endettement par habitant n'excédera, cependant, pas le niveau que nous connaissions en 2014, et que nous assumons à ce jour sans difficulté.

L'aménagement de la place Mendès France s'achève et nous inaugurerons ce nouvel espace le 24 mai. Vous êtes bien entendu toutes et tous cordialement invités à ce moment convivial. Cette place a été divisée en quatre zones bien identifiables : un espace de jeux pour les enfants, un espace pique-nique assorti d'un terrain de boules, un espace fitness/remise en forme et une petite agora qui permettra, à la belle saison, aux enseignants de nos groupes scolaires de dispenser à leurs élèves des cours en extérieur.

Nous avons apporté beaucoup de soin à l'amélioration de la circulation piétonne, à la végétalisation — pour gagner de l'ombre en période estivale — et à la sécurisation de l'endroit, qui est vidéoprotégé.

Notre nouvelle **Maison France Services**, qui surplombe la place Mendès France, entrera en activité courant juin. Réalisée en association avec la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, elle accueillera notre seconde agence postale et rassemblera 12 organismes publics partenaires pour vous permettre d'effectuer toutes vos démarches administratives en un seul lieu (allocations familiales, impôts, assurance maladie, assurance retraite, France Travail, URSSAF...).

La place Mendès France a été conçue comme la porte d'entrée de la cité scolaire de La Rousse. À terme, les bus et les voitures, qui n'y auront plus accès, circuleront et stationneront en périphérie. À cet effet, nous avons réaménagé et complété les stationnements déjà existants.

C'est cette même intention qui préside à l'aménagement de la cité scolaire Félix Midy à Silvange. Vous découvrirez en page intérieure les plans de principe des deux projets que nous avons baptisés « **Les Cœurs de quartier** », dont la réalisation s'échelonnara sur 2025 et 2026, années scolaires obligent.

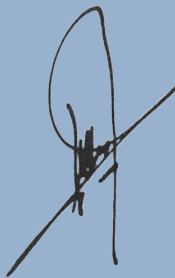
Vous l'avez certainement constaté : notre commune est à nouveau totalement éclairée la nuit. Nous progressons bien dans le chantier de bascule au **100 % LED** et il apparaissait désormais, au regard de l'évolution positive du coût de l'énergie électrique, inutile de retarder plus encore le retour à la lumière !

Notre bulletin illustre aussi les nombreuses initiatives prises en matière de préservation de notre patrimoine local (nos lavoirs...) et en matière de transition écologique (gestion différenciée des espaces verts, animations...).

Nous expliquerons le détail de ces aménagements à l'occasion des cinq réunions publiques « **Inventer la ville** », qui se dérouleront en avril et mai et nous débiterons un cycle de 16 visites de quartiers.

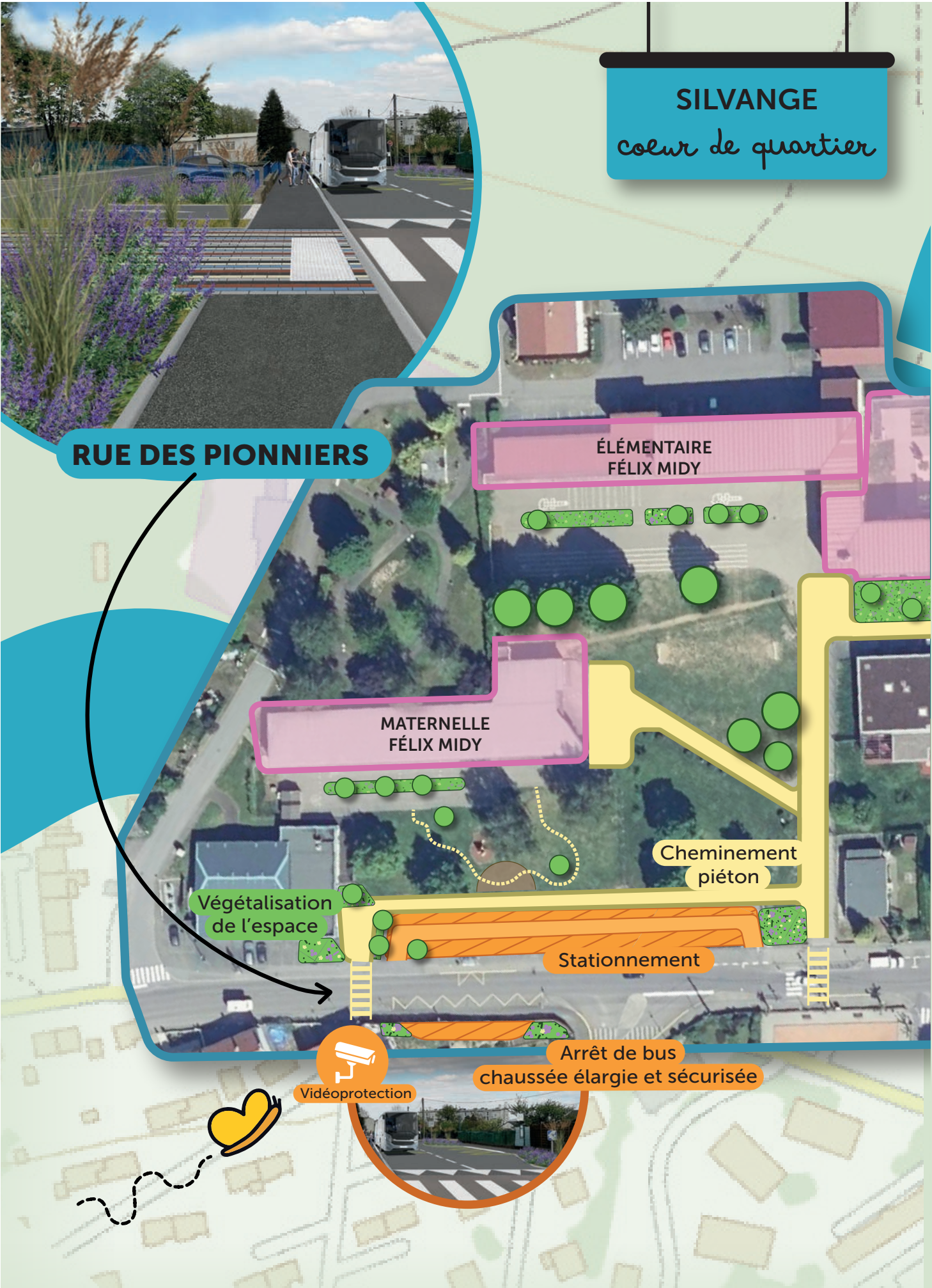
Ce sera pour moi une belle occasion de vous rencontrer très prochainement ... sous le soleil.

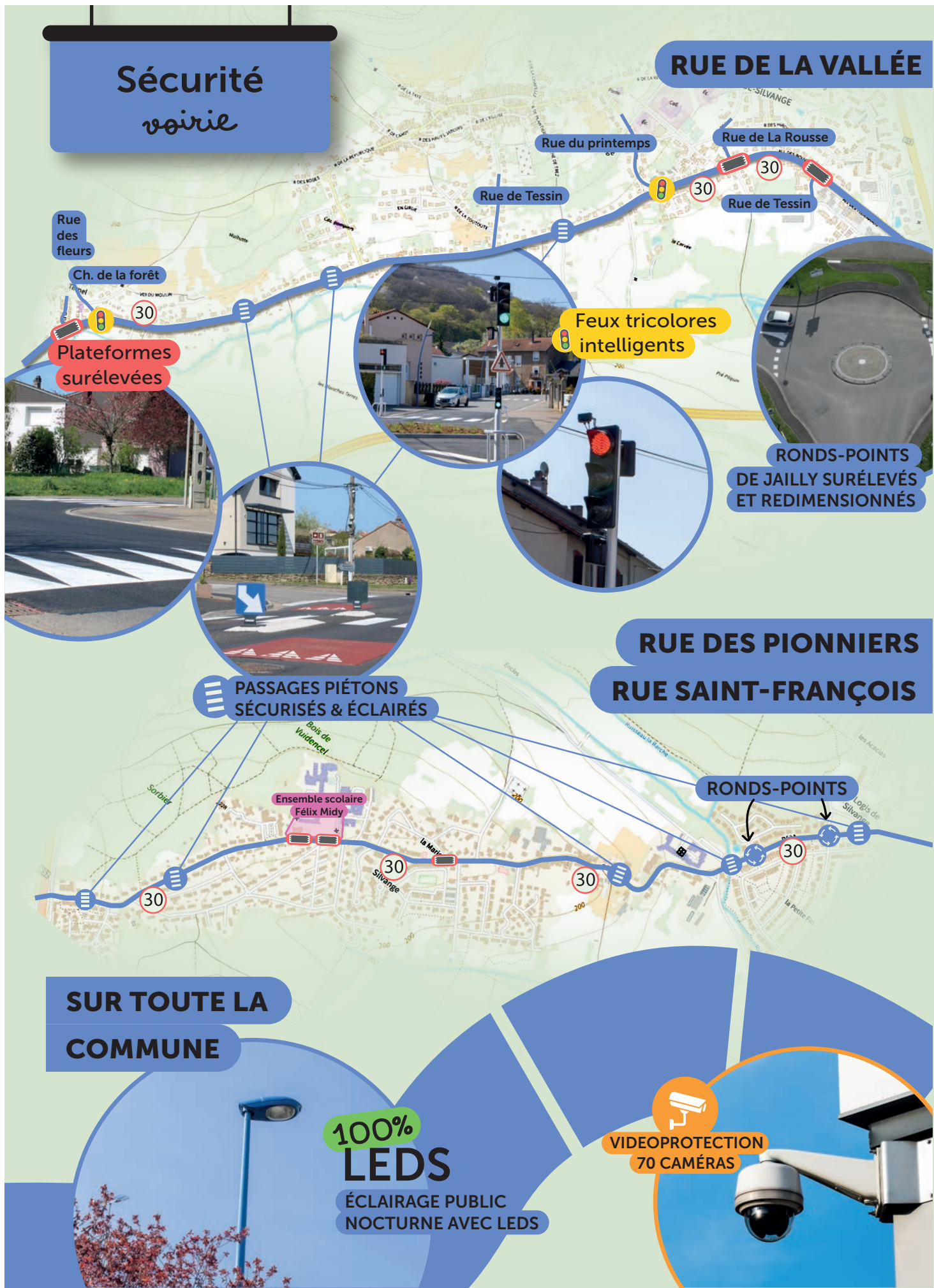
Yves MULLER
Maire de Marange-Silvange











UN BUDGET 2025

Solide et équilibré

Le budget pour 2025 a été voté par le conseil municipal lors de sa séance du 3 avril.

La commune a su maintenir un équilibre financier en maîtrisant ses dépenses tout en préservant la qualité des services aux habitants et en poursuivant les projets d'investissement avec un budget total qui s'élève à 13 779 699 € réparti entre un budget de fonctionnement de 6 605 819 € et un ambitieux budget d'investissement de 7 173 880 € qui vous est présenté dans ce bulletin.



Pour la 20ème année consécutive,
0% D'AUGMENTATION DES TAUX DES TAXES LOCALES,
un choix assumé en faveur des habitants

Préserver la qualité des services, sans augmenter les impôts et malgré un contexte général contraint, est le choix de notre commune. **Notre taux de taxe foncière bâti est de 28.89 %.** En comparaison, notre taux reste inférieur au taux moyen de la Moselle qui est de 33.25 % et également inférieur à la moyenne nationale qui est de 39.74 % en 2024.

L'impact de l'inflation et de la crise de l'énergie, sur les budgets des collectivités territoriales a conduit des maires à augmenter les taux des impôts communaux, se justifiant par l'incapacité à disposer de leviers financiers pour équilibrer leurs budgets. **16,7 % des communes ont augmenté leur taux en 2024.**



Notre commune n'a été épargnée ni par l'inflation, ni par la crise de l'énergie, pourtant, elle fait le choix de continuer à ne pas augmenter ses taux. Elle fait le choix de maîtriser la dépense publique et d'un bon niveau d'action. Marange-Silvange se compte ainsi parmi les très rares communes à maintenir ses taux depuis autant d'années, cela fait 20 ans cette année.

Pour notre commune, le produit des impôts directs locaux (taxes foncières et compensation de la taxe d'habitation) s'élève en 2024 à 2 475 496 €, soit 32.63 % des recettes réelles de fonctionnement alors qu'il représentait 32.07 % en 2023 et 34.37 % en 2022. Ce produit augmente toutefois de 4.98 % après une progression de 7.71 % en 2023 et 3.13 % en 2022.

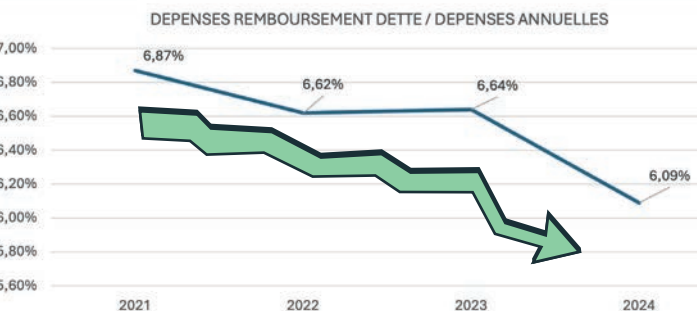
Pour 2025, l'Etat fixe la revalorisation des valeurs locatives qui servent de base de calcul notamment de la taxe foncière à 1.7 %. Cette revalorisation était de 3.09% en 2024 et avait été conséquente en 2023 puisqu'elle avait atteint + 7.1 % après avoir été déjà augmentée de 3.4 % en 2022. Du fait de la revalorisation des valeurs locatives, le montant de la taxe foncière augmente pour chacun des propriétaires.

UNE DETTE

Sous contrôle

L'endettement est maîtrisé et en continuelle diminution. La commune poursuit une gestion prudente de son endettement. Grâce à cette gestion, nous protégeons l'avenir financier de la commune tout en conservant une marge pour de futurs projets. Le remboursement de la dette enregistre une diminution continuelle depuis 2018 pour atteindre moins 20.33 % en 2025.

En 2024, Le remboursement de la dette représente 6.09 % des dépenses totales.



Pour 2025, son montant prévu à 500 958 € est en diminution de 3.63 % par rapport à celui de 2024. Il concerne 7 emprunts.

S'agissant du montant de remboursement de l'annuité par habitant : 79 €, notre commune se place au-dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate*. En comparaison, la moyenne Grand Est de la strate* est de 89 € par habitant et la moyenne nationale de la strate* est de 101 € par habitant en 2023.

L'encours de la dette est en forte diminution. Prévu pour 2025 à 4 299 000 € en début d'exercice, l'encours de la dette est en diminution de 8.96 % par rapport à début 2024 après une diminution de 8.02 % en 2023, et une diminution de 7.78 % en 2022. En 2024, notre encours s'établit à seulement 64.05 % des recettes réelles de fonctionnement, il était de 64.21 % en 2023. En comparaison, notre taux reste inférieur à la moyenne nationale qui est de 69.7% en 2023.

S'agissant du montant par habitant : 653 €, notre commune se place depuis 2 ans en dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate*. Ce montant poursuit sa diminution, il était de 717 € en 2023 et 788 € en 2022. En comparaison, la moyenne Grand Est de la strate* est de 718 € par habitant et la moyenne nationale de la strate* est de 775 € par habitant en 2023.

Notre délai de désendettement est de 2.7 années, inférieur à la moyenne Grand Est de la strate* qui est de 3.5 et inférieur à la moyenne nationale de la strate* qui est de 3.7 en 2023.

Diane WEIDER
Finances et contrôle
budgétaire



En 2024, conformément à nos perspectives financières, les équilibres budgétaires relatifs aux programmes d'investissement du projet de ville 2024-2028 ont été assurés d'une part, par des subventions attendues et d'autre part, par l'autofinancement de la commune. Le recours à l'emprunt n'a pas eu lieu d'être. Cette continuelle maîtrise de la gestion de notre dette permet de conforter les équilibres budgétaires et de programmer des investissements de grandes ampleurs.

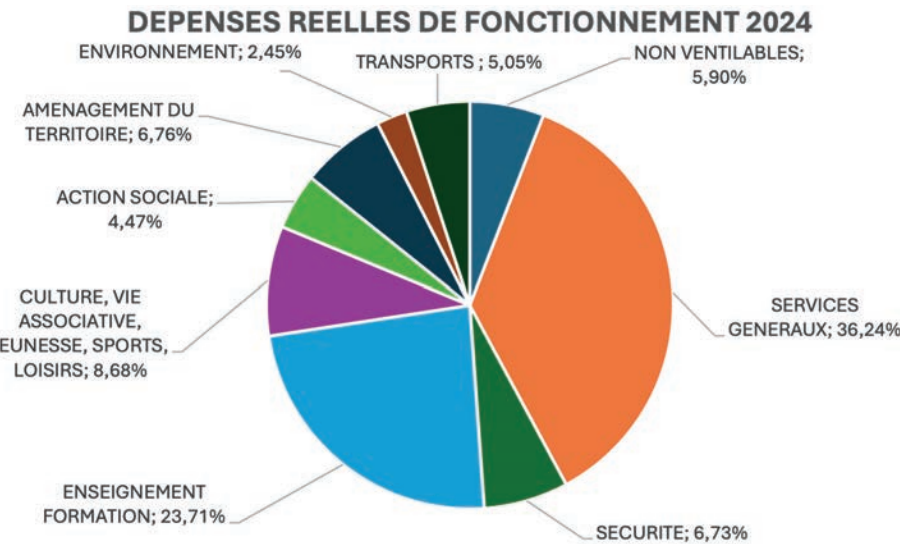
Sachant qu'à échéance de fin de ce mandat, notre remboursement de dette aura atteint un faible niveau et aura diminué de près de 26 % par rapport au début de mandature, nous pouvons envisager de réaliser en 2025 un emprunt de 2M € pour couvrir les investissements à réaliser jusqu'à 2028. Notre niveau de désendettement enregistré nous assure les capacités financières pour rembourser confortablement de nouvelles échéances. **L'objectif sera maintenu : un niveau d'endettement à la fin de la mandature à un niveau équivalent à celui de début de mandat.**

*Strate : commune de 5000 habitants à -10 000 habitants

2024 : un bilan financier positif
qui confirme notre engagement
pour une gestion responsable et tournée vers l'avenir

La maîtrise des dépenses et notre rigueur de gestion nous permettent d'enregistrer un résultat global pour 2024 présentant un excédent de 1 278 772 € tenant compte d'un excédent de fonctionnement de 1 610 579 € et d'un déficit d'investissement de 331 808 €.

En 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 709 163 €, elles augmentent de 2.19 % par rapport à 2023. Les recettes réelles de fonctionnement quant à elles progressent de 3.17 % pour atteindre 7 587 290 €.



Les charges générales diminuent de 3.66 % par rapport à 2023, en raison de l'affaiblissement de l'inflation, d'une révision des coûts des énergies et d'une bonne gestion des dépenses alors que nous avons été contraints d'enregistrer une augmentation de 16.08 % en 2023. Bien que maîtrisés jusqu'à maintenant, certains postes de dépenses notamment ceux liés aux assurances pour lesquelles nous subissons une augmentation de 17 % en 2025, nécessitent une vigilance toute particulière. Les charges générales représentent 31.27 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La maîtrise des dépenses résulte de notre ligne de conduite de faire mieux avec moins. Parmi les choix que nous faisons, il y a celui du bon niveau d'action pour être efficace, celui de ne pas être dans l'austérité, celui de ne pas couper dans les dépenses. **Nous continuerons ainsi.**

Les charges de personnel représentent le plus fort poste de dépenses de fonctionnement : 55.05 %, avec une progression de 2.88 % par rapport à 2023. En moyenne, les charges de personnel représentent entre 50 et 60 % des dépenses réelles de fonctionnement des communes, le taux variant selon que la commune gère ses services en régie ou en prestations de services externes. En 2024, les charges de personnel augmentent du fait des valorisations indiciaires des salaires des fonctions publiques ainsi que du choix de la commune de reprendre en régie certains services communaux.

S'agissant du montant par habitant, et malgré sa progression, notre commune se place au-dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate*. La charge de personnel représente 477 € par habitant en 2024 (462 € en 2023). En comparaison, la moyenne nationale de la strate* est de 605 € par habitant en 2023. Des recettes spécifiques viennent atténuer la charge de 4.54 % en raison des contreparties perçues par l'Etat au titre des emplois dits « aidés », par la Poste au titre des services assurés par des agents communaux pour l'agence postale, par la commune de Bronvaux au titre de la mutualisation du service de police municipale et des services techniques.

Pour 2025, la progression des charges de personnel est évaluée à 4.76 %. Une part de l'augmentation résultera de la prise en charge directe d'un personnel affecté au ménage des locaux du foot ainsi que du personnel affecté au gardiennage du sentier des lanternes, les charges étaient assurées auparavant par des prestataires extérieurs. Se rajoutera la rémunération des agents chargés du recensement de la population en ce début d'année. Par ailleurs, de nouvelles dépenses découleront d'une part de la prise en charge du ménage des locaux du bâtiment de l'ancienne poste avec l'ouverture prochaine de la deuxième agence postale communale et d'autre part de la rémunération des personnes qui assureront l'aide aux devoirs, nouveau service mis en place pour les familles.

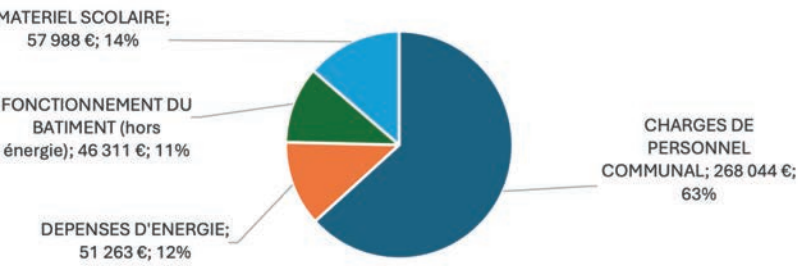
De plus, les cotisations patronales à la CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux) augmentent de 3 points. Le taux passe à 34.65 % en 2025 et atteindra 43.65 % en 2028 (il était de 26.1 % en 2001). Les employeurs territoriaux sont ceux qui cotisent le plus lourdement pour la retraite de leurs agents. Cette hausse augmente mécaniquement les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales alors même que l'Etat leur demande de les diminuer.

Les charges de personnel sont considérées comme étant difficilement modulables. Elles ont tendances à augmenter du fait du « glissement vieillesse » et du « glissement technicité » c'est-à-dire du fait de l'avancement d'échelon ou grade, avancement de la carrière des fonctionnaires.

LA COMMUNE POURSUIT SON IMPLICATION

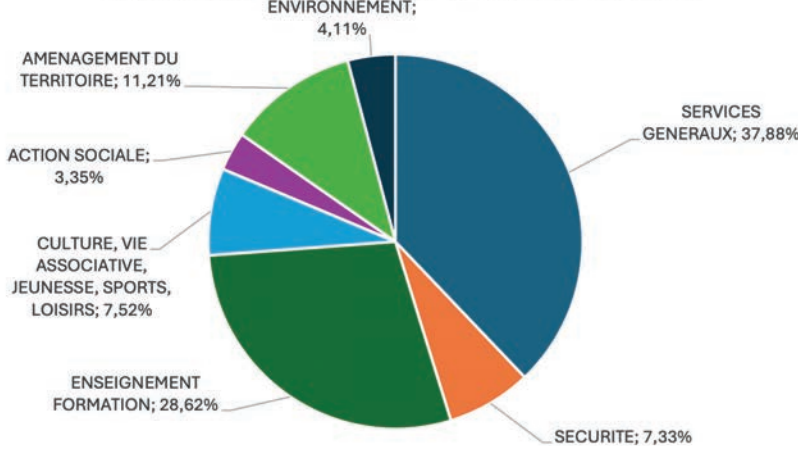
Pour la jeunesse

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES COMMUNALES EN 2024



Le coût de fonctionnement moyen par élève est de 653 € en 2024.

CHARGES DE PERSONNEL 2024 PAR FONCTION

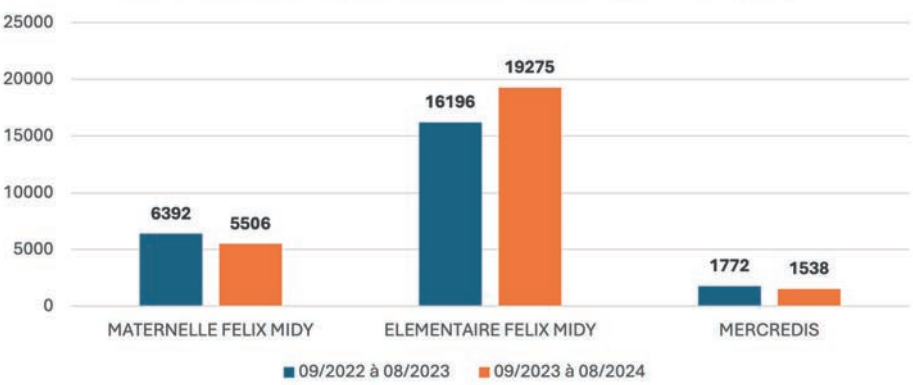


En 2025, la commune équipera les 19 classes des écoles élémentaires Félix Midy et la Rousse de nouveaux équipements numériques. Les TBI (tableau blanc interactif) installés il y a 5 ans présentent déjà un niveau d'obsolescence, les vidéoprojecteurs étant en fin de vie, seront remplacés par des ENI (écran numérique interactif).

Ces écrans tactiles représentent une dépense évaluée à environ 90 000 € pour laquelle le département de la Moselle et l'Etat apporteront un soutien financier.

Au titre de la rentrée scolaire 2024/2025, on compte 1 088 élèves scolarisés : 649 en primaire (215 en maternelle, 434 en élémentaire) et 439 au collège.

NOMBRE DE REPAS CANTINE LA RUCHE/SILVANGE



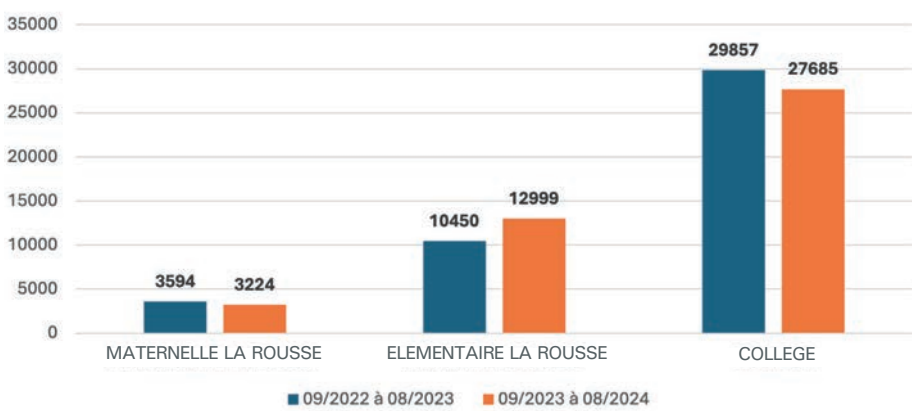
46.97 % des enfants scolarisés à Marange-Silvange soit 511 élèves sont pris en charge pour le repas de midi. Ils sont 390 enfants pris en charge chaque midi à la cantine scolaire et 121 à la cantine La Ruche.

Le service périscolaire accueille en moyenne sur ces deux sites (la Rousse et la Ruche) : 78 enfants au périscolaire du matin et 128 enfants au périscolaire du soir, 511 enfants prennent leur déjeuner dans les 2 cantines.

«L'été des jeunes» fêtera sa 15^{ème} année cet été, l'action «ados» se poursuivra, le «centre de loisirs» fonctionnant pendant les vacances scolaires proposera des activités très variées et toujours renouvelées pour les jeunes. Le programme pour 2025 s'annonce prometteur.

Les subventions aux associations sont maintenues.

NOMBRE DE REPAS CANTINE SCOLAIRE/MARANGE

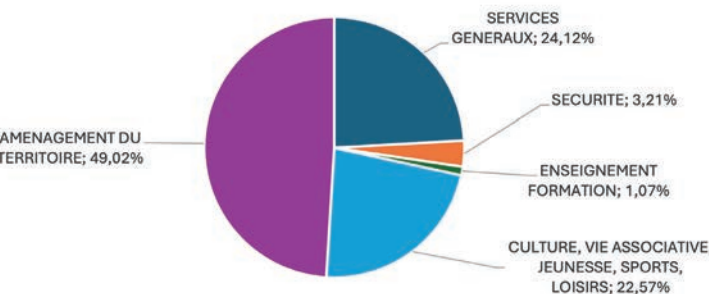


DES INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS

Pour la qualité de vie des habitants

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2024 à 2 279 652 € soit 28.54 % des dépenses totales réelles de la commune alors que les recettes réelles s'élèvent à 1 889 630 € soit un déficit de 390 022 €.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2024



Pour le sport : La rénovation du terrain synthétique était une priorité pour 2024. Le coût total des travaux s'est élevé à 445 500 €. Ce montant inclut le raccordement à la fibre optique du réseau de vidéoprotection. Les subventions obtenues auprès de la Région Grand Est, de l'Etat et du Fonds d'aide au football amateur devraient représenter 28.58 %. Les versements se confirmeront en 2025.

Pour Noël : Le sentier des lanternes qui fait chaque année le plaisir des petits et des grands a été enrichi, une enveloppe de 37 800 € y a été mobilisée en 2024.

Pour le patrimoine : Un montant de 42 700 € a été dépensé pour la réhabilitation des lavoirs, les travaux se termineront en 2025.

Pour la sécurité : Les installations de vidéoprotection ont représenté une dépense de 23 150 €.

Pour les voiries : Chaque année, la commune consacre une part importante de son budget d'investissement pour les voiries communales. Ainsi en 2024, le montant réalisé est de près de 341 000 € auxquels se rajoutent 105 000 € pour les installations d'éclairage public.

FINANCES

UN VERDISSEMENT DE NOS DÉPENSES

Pour participer à l'atténuation du changement climatique

Pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, un montant de 287 800 € a été mobilisé sur les deux dernières années 2023 et 2024 pour le remplacement de l'éclairage par des LED dans tous les bâtiments communaux.

La rénovation énergétique de l'ancien bâtiment de La Poste a été entreprise en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

91 027 € ont été dépensés pour le changement des menuiseries extérieures, pour l'isolation intérieure et les faux plafonds, pour le chauffage et la ventilation.

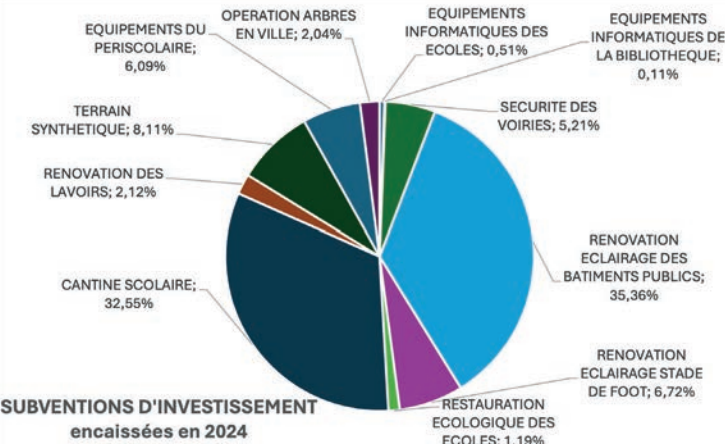
La végétalisation d'espaces communaux : 3 268,23 € TTC ont été mobilisés pour préserver les zones humides, végétaliser les rue Albert Schweitzer, le rond-point de la VR52, la place Mendès France et pour planter des arbres fruitiers à Silvange.

En faveur de la mobilité durable, la commune a fait l'acquisition d'un véhicule électrique pour le service de Police Municipale pour un montant de 37 503 € TTC.



DES SUBVENTIONS

Pour soutenir nos investissements

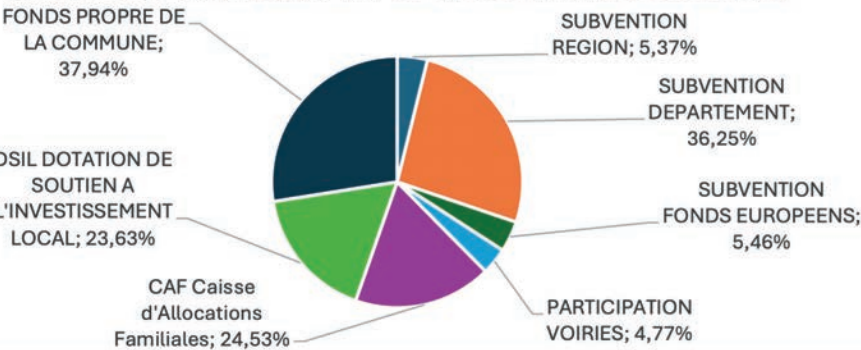


Dans le cadre de la **construction de la cantine scolaire**, la dernière subvention a été encaissée en 2024, il s'agit d'une subvention de fonds européens de 101 625 €.

Une autorisation de programme de 3 000 000 € avait été votée par le conseil municipal en 2019. Fin 2024, les dépenses s'élèvent à 2 994 024 € et un petit reste à réaliser de 5 976 € devra être confirmé en 2025.

Au final, le coût pour la commune est de 1 138 120 € soit 37.94 % du coût total.

BILAN DU FINANCEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE



TRAVAUX

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU

Essentiel pour l'amélioration du service

Du 8 février au 4 avril 2025, des travaux d'entretien du réseau d'eau potable ont été réalisés rue Saint François, sous la supervision du SIEGVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Grand Vallon de l'Ouest). Ce chantier visait à moderniser les infrastructures afin d'assurer une meilleure qualité de distribution pour les habitants.



François MEOCCI
Projet de ville,
urbanisme et travaux



Le remplacement des conduites d'eau est une étape clé pour garantir un approvisionnement fiable et de qualité. Cette modernisation permettra de réduire les risques de fuites, d'améliorer la pression et de sécuriser l'accès à l'eau potable pour les riverains.

AMÉNAGEMENT CLOS DU RUCHER

Le quartier continue sa transformation !

Les travaux de réaménagement avancent à grands pas !

L'entreprise en charge du chantier a réalisé en février dernier la coulée des enrobés définitifs sur la route ainsi que sur les cheminements piétons, marquant une étape clé du projet.

Aussi, pour améliorer la gestion des eaux pluviales, des pavés drainants sont installés le long de la chaussée. Ces aménagements permettront une meilleure absorption de l'eau directement dans le sol, limitant ainsi les risques de stagnation et de ruissellement.

L'éclairage provisoire a été remplacé par un éclairage définitif à LED, offrant ainsi une meilleure visibilité et des économies d'énergie pour la commune.

Une fois les travaux de voirie terminés, les services techniques de la ville prendront le relais avec des plantations d'arbres et l'engazonnement de certaines parcelles. Ces aménagements viendront compléter l'ensemble du projet en apportant une touche de verdure et en améliorant le cadre de vie des habitants.



CADRE DE VIE

APICOOOL

Le lierre grimpant

Apicool est une association dont l'objectif principal est de mieux faire connaître le monde des abeilles dans leur diversité et de proposer des actions de préservation des pollinisateurs, les VIP du jardin, de la vie sauvage de manière générale, principalement en région Lorraine. Lors d'une de ses animations au sein de notre commune, Karine nous a fait découvrir le lierre et son importance écologique...



Le lierre grimpant, mais qu'est-ce donc ?

- 1. Est-il une liane ou un arbre ?
- 2. A-t-il des crampons ou des racines ?
- 3. Étouffe-t-il vraiment les arbres ?

Le lierre grimpant est une bien belle liane qui est arrivée jusqu'à nous depuis l'ère tertiaire. De cette époque où la France était une immense forêt tropicale, elle a gardé un certain nombre d'habitudes. Oui, cette plante fleurit et ses fleurs se transforment en fruits bleutés chargés de graines. Comme toute plante, elle se reproduit. Là où elle se démarque et devient par là même occasion une aubaine pour le vivant à notre époque, c'est qu'elle fleurit en automne offrant ainsi un dernier buffet nourricier aux abeilles avant la saison hivernale et que ses fruits, mûrs au début du printemps, sont parfaitement goûteux au retour des oiseaux migrateurs qui ont bien besoin de retrouver des forces avant que l'instinct d'amour ne les épuise à nouveau.

Cette liane est une grimpeuse et ses crampons chargés de « glu du lierre » sont très efficaces. Cette glu fait d'ailleurs l'objet d'attention et de recherches de nombreux scientifiques. Ses racines, quant à elles, sont ancrées dans un sol, là où il y a de la terre, là où elles peuvent puiser eau et minéraux.

Karine DEVOT

Fondatrice et animatrice de l'association Apicool (www.apicool.org)

Ressources bibliographiques : La Hulotte N°106 et 107 le Lierre

Le compagnon végétal N°12

- 1. Fait-il des fleurs ?
- 2. Il aurait des feuilles d'ombre et des feuilles de lumière. Vraiment ?

Les feuilles vont ensuite faire leur boulot à savoir capter l'énergie solaire et fabriquer la sève - cette fameuse photosynthèse. Cette plante étant un stratège de l'optimisation énergétique, elle se pare de deux types de feuilles : les bien larges, en bas, type panneaux solaires et les plus fines, en haut, qui laisseront passer la lumière pour les étages du dessous.

Alors, rappelons-le, qu'elle a traversé le temps depuis l'ère tertiaire, qu'elle couronnait les poètes au temps des romains, cette plante est l'objet au temps de l'anthropocène de nombreux préjugés. Elle serait un parasite et ferait mourir les arbres. Bien au contraire, pourtant, ses feuilles leur offrent une couverture contre le gel, la canicule et la pollution et nourrissent le sol qui l'entoure lorsqu'elles se décomposent. Elle abrite par ailleurs de nombreux alliés des plantes. Le bourdon, le citron, le troglodyte mignon et bien d'autres êtres vivants y trouvent un abri pour une nuit, pour un nid, pour l'hiver.

Enfin, le lierre grimpant est un ingénieur écologique. Ce qu'il fait pour les arbres, il le fait en partie pour les murs. Je vous parie que d'ici 15 ans, nous aurons redécouvert les avantages thermiques, visuels et anti-pollution d'une végétalisation permanente qu'offre le lierre grimpant sur nos façades et ce, tout à fait gratuitement.

ATELIER 17.91

Un lieu de partage, de créativité et de sensibilisation

L'Atelier 17.91 est une association qui œuvre contre la précarité et l'isolement social en Moselle en créant des espaces d'échange et de partage. À travers une diversité d'ateliers d'arts créatifs et de bien-être, elle sensibilise à l'éco-responsabilité et à l'estime de soi, tout en favorisant l'inclusion de tous les publics, notamment de manière intergénérationnelle.

Véritable créateur de liens, l'Atelier 17.91 encourage la rencontre, l'expression et la découverte de nouvelles pratiques, renforçant ainsi la cohésion sociale. Son ambition est de tisser un réseau solidaire et bienveillant, où la créativité, l'entraide et le respect de l'environnement sont au cœur de chaque initiative.

Depuis plusieurs années, l'Atelier 17.91 s'investit activement aux côtés de la ville de Marange-Silvange pour promouvoir le développement durable et sensibiliser à l'éco-responsabilité. Nos ateliers sont des moments de transmission et de convivialité, où chacun apprend ensemble à confectionner leurs propres produits de beauté naturels ou d'entretien ménager, redécouvrant le plaisir du fait maison.

Ces instants sont souvent marqués par des échanges complices entre mères et filles, des rires partagés autour de la fabrication d'un baume ou d'un produit ménager respectueux de l'environnement. Nos ateliers déco, quant à eux, donnent une seconde vie aux matériaux de récupération, mêlant créativité et engagement écologique.



Patricia DOSSMANN
Transition écologique,
développement durable
et cadre de vie



Chaque rencontre est un moment précieux, enrichi par la présence de jeunes animateurs volontaires en service civique, qui apportent dynamisme et générosité dans le partage de ces savoirs. Tout au long de l'année, ces ateliers deviennent de véritables bulles de bien-être et de solidarité, où chacun trouve sa place et repart avec des gestes simples à intégrer dans son quotidien.

Marine Lemarquais, nouvelle directrice de l'Atelier 17.91, partage son expérience :

"J'ai animé un atelier produits ménagers durant la semaine du développement durable en 2024. J'arrivais dans mes nouvelles fonctions à l'atelier et découvrais l'animation de terrain. Ce fut une véritable immersion dans ce rôle de créateur de lien, où chaque échange, chaque sourire ou chaque astuce partagée renforçait ce sentiment d'appartenance et de transmission. J'ai apprécié l'ambiance chaleureuse, la richesse des discussions et l'entraide naturelle qui émergeaient tout au long de la soirée. C'est hyper enrichissant de pouvoir rencontrer des personnes autant intéressées et d'échanger les astuces de chacune. Cela m'a permis de mieux connaître la commune de Marange-Silvange, ses habitants et toutes les activités qui peuvent être proposées. C'est un lieu vivant, où l'on crée du lien à chaque instant !

Nous adressons un immense merci à la ville de Marange-Silvange et à Patricia pour leur précieuse collaboration et leur engagement indéfectible. Grâce à ces partenariats, nous pouvons continuer à faire de chaque atelier un moment d'échange, de transmission et de partage, où la créativité et l'écologie se conjuguent avec la solidarité et le plaisir d'être ensemble."

Ensemble, tissons des liens et avançons vers un avenir plus humain et durable !



SORTIE LPO

Les oiseaux étaient au rendez-vous !

Dimanche 2 mars 2025, une quarantaine de participants se sont rendus en forêt aux côtés de l'association LPO Moselle pour une matinée d'observation et d'écoute des oiseaux.

Ils ont pu voir/entendre plus de vingt espèces



Entre autres : mésange bleue, charbonnière, pigeon ramier, milan royal, pie bavarde, pic épeiche, rouge gorge, grive musicienne, pic vert, pinson... et même quelques écureuils.

ATELIER COUTURE

Retour en images

Comme à chaque fois, l'atelier couture pour débutants affichait complet jeudi 20 mars 2025 !



Avec Le joli fil d'Audrey, les participant(e)s ont confectionné des marques pages originaux et personnalisés grâce à la multitude de tissus proposés.



OPÉRATION VILLE PROPRE

Retour en images

Dimanche 30 mars, une vingtaine de volontaires se sont mobilisés au côté des CMJ pour une matinée de ramassage des déchets dans la commune.



N'oublions pas que la propreté de notre ville est l'affaire de tous ! Chacun, par des gestes simples au quotidien, peut contribuer à préserver l'environnement de notre petite ville.



TRUCS ET ASTUCES DU JARDIN

Silence, ça pousse...

Comment accueillir les alliés naturels dans le jardin ?



Plus la diversité végétale est importante, plus la biodiversité s'enrichit avec la venue de différents animaux. Les interactions qui se tissent entre la faune et la flore contribuent à la santé et à l'équilibre naturel de l'écosystème du jardin.

Chacun a sa sensibilité et peut apporter sa contribution au développement de la biodiversité chez soi et par la même au sein de notre commune, labellisée commune nature. Même minime, chaque action est importante !

Pensez au concours des jardins fleuris et écologiques

Inscrivez-vous à l'accueil en mairie, sans hésiter, de mai jusqu'au 20 juin 2025.

DES ARBRES

Ils se distinguent des autres végétaux par leur taille et leur longévité. Ils apportent ombre et lieu de vie pour de nombreux insectes et animaux. Tous les arbres fruitiers sont intéressants pour les insectes pollinisateurs.

UN COIN NATURE

La création d'une zone non entretenue dans le jardin favorise naturellement la biodiversité. Les plantes sauvages y poussent spontanément et offrent un abri et de la nourriture pour de nombreux insectes et petits animaux.

UN POTAGER FLEURI

Les fleurs assurent la présence d'insectes pollinisateurs indispensables à la production des légumes. Certaines plantes protègent par ailleurs les légumes des parasites ou maladies. Les œillets d'inde et les soucis éloignent les mouches blanches des tomates, carottes, pommes de terre... La bourrache attire les abeilles et protège les courgettes, pommes de terre, tomates et fraisiers. Les soucis, capucines et marguerites protègent les légumes et attirent les papillons.



UNE HAIE COMPOSÉE ET DIVERSIFIÉE

Concentré de biodiversité, elle garantit le gîte et le couvert aux animaux qui viennent s'y reproduire, y installer leur nid, s'y reposer ou chercher de l'ombre.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Bilan et perspectives

Samedi 18 janvier 2025, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont réunis pour leur réunion plénière. Ce moment clé a permis de faire le bilan des actions menées durant le premier trimestre de l'année scolaire, marquant également la fin de l'année 2024.

Tout au long de cette période, les membres du CMJ se sont impliqués activement dans la vie de la commune. Leur engagement s'est manifesté à travers leur participation aux cérémonies patriotiques, aux actions solidaires et aux différentes manifestations organisées par la ville. Ils ont également initié leurs propres événements, dont la célèbre boum d'Halloween, toujours très attendue et appréciée par les jeunes habitants.

NOUVELLES ÉLECTIONS EN JUIN 2025

L'année 2025 marquera un tournant pour le CMJ avec l'organisation de nouvelles élections en juin. Dix postes au moins seront à pourvoir au sein des deux écoles élémentaires de la ville, permettant aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de s'investir à leur tour dans la vie citoyenne locale.

Cette opportunité représente une belle occasion pour les jeunes de s'impliquer, de proposer des idées et de contribuer activement au dynamisme de leur ville.

Un lieu de découvertes

Depuis son ouverture en septembre le club ados ne cesse de rassembler des jeunes autour d'activités variées et enrichissantes.

Les ateliers cuisine permettent aux participants de mettre la main à la pâte, afin d'avoir des goûters préparés par leur soin. La sortie au musée a éveillé la curiosité de chacun, offrant un moment de découverte et d'échange. Aussi ils se sont mis dans la peau d'aventuriers avec une sortie géocaching dans la ville, un défi plein d'énigmes qu'ils ont su relever.



Un temps fort a marqué ces premiers mois : l'intervention des chiens guides, qui a permis aux jeunes de mieux comprendre le rôle de ces compagnons d'exception.

Avec un programme toujours plus dynamique le club ados continue d'accueillir de nouveaux membres. Il compte, déjà, à ce jour, 32 jeunes.

LA CANTINE SCOLAIRE

Un lieu d'amélioration continue

Pour rappel, la cantine scolaire destinée à recevoir l'élémentaire et la maternelle La Rousse ainsi que le collège a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2022.

Ce bâtiment était attendu depuis des années par les parents comme les élèves, alors que les collégiens des Gaudinettes allaient manger au collège de Talange (56 demi-pensionnaires en 2021) et que les maternelles et les élémentaires des écoles La Rousse mangeaient au restaurant de La Ruche. Pour aller se restaurer, tous devaient prendre le bus et devaient manger rapidement afin de rentrer à temps pour la reprise des cours.

Ce projet a abouti grâce au financement mixte du département et de la commune, en plus des autres subventions.

Depuis son ouverture, le restaurant scolaire accueille un effectif croissant de demi-pensionnaires du collège.

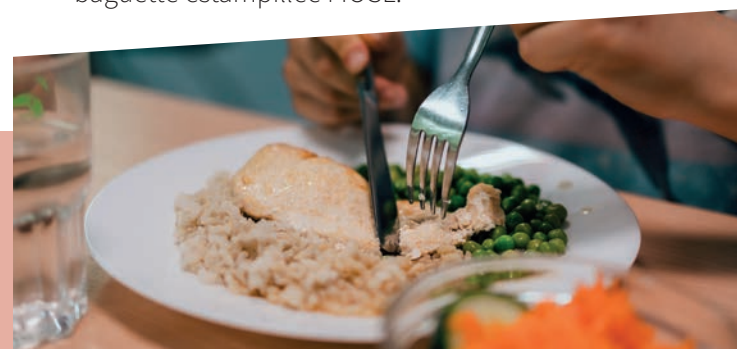
Pour cette année ce sont **250** collégiens ainsi que **15** élèves de l'IME et **290** enfants d'élémentaire et de maternelle fréquentant la restauration sur Marange et Silvanche. Quotidiennement, **entre 480 et 520 repas sont servis dans nos cantines.**

Les repas sont livrés en liaison froide tous les matins, aux deux sites de La Rousse et La Ruche. Le plat principal et ses accompagnements sont remis en température et maintenus au chaud par nos cantinières qui préparent les portions individuelles pour les entrées, les fromages et les desserts et servent les repas en ayant le souci de bien opérer pour le bien-être de tous.

Les menus sont établis par des diététiciens qui respectent les normes de qualité et de quantité en fonction des classes d'âge et prévoient des menus équilibrés avec : une entrée froide, un plat principal comprenant des légumes et des féculents, un produit laitier et un dessert. Ils répondent ainsi aux mesures de la loi EGalim en restauration collective.

Pour une communication entre les usagers et les fournisseurs, des commissions restaurations sont organisées régulièrement, où sont invités : le représentant du Restaurateur, les représentants du département, ceux de la Mairie : Adjointe au Maire, Responsables de service, Elus de la Commission Education Jeunesse, les délégués des collégiens : élus du Conseil de la Vie Collégienne et du Conseil Municipal des Jeunes. Ces réunions servent à communiquer sur les soucis rencontrés par les utilisateurs et de trouver des solutions afin que tous mangent dans de bonnes conditions.

Les produits proviennent le plus possible de producteurs locaux. Le pain était fourni par une boulangerie de Marange-Silvanche qui respectait les normes exigées par le département pour fournir aux demi-pensionnaires une baguette estampillée MOSL.



Marie-Claire SPANIER
Education et jeunesse



Dernièrement, le restaurant scolaire a fait parler de lui « dans les chaumières » à cause d'un ver de farine retrouvé dans un morceau de pain. Il faut savoir que notre prestataire nous livrait 120 baguettes par jour depuis 2022 et c'est le seul ver qui a été retrouvé, alors que le boulanger avait préféré prendre une farine moins chimique que d'autres, à savoir, qu'elle n'était pas traitée pour le stockage. À notre grand regret, à la suite de la notification du problème par un parent d'élève, nous avons dû changer de fournisseur.

Suite à cet épisode, notre cantine a été contrôlée le 30/01/25 par le Direction Départementale de la Protection des Populations qui a rendu son rapport en date du 05/03/25.

Nous pouvons désormais apercevoir à l'entrée du bâtiment une affichette Alim'confiance portant la mention "Très satisfaisant" !

C'est la plus haute distinction possible, illustrant le niveau d'hygiène exemplaire de notre cantine. Ce résultat est le fruit du travail rigoureux de notre équipe, soucieuse de garantir des conditions optimales pour la préparation et la distribution des repas.



Nouveauté :

Lors de la dernière commission restauration qui s'est déroulée le 11 décembre 2024, les collégiens ont demandé s'il était possible d'avoir des menus à thème. Il a été décidé de réaliser une semaine des SAVEURS DU MONDE du 17 au 21 mars 2025 en lien avec l'action menée au sein du collège de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination.

REMISE DE CHÈQUE : OCTOBRE ROSE

Engagement et solidarité

Le jeudi 20 février 2025, nous avons eu l'honneur d'accueillir le président et le trésorier de la Ligue contre le cancer. Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer notre soutien à la lutte contre cette maladie, un combat quotidien mené par les chercheurs, les médecins et tous les professionnels de santé. Leur engagement sans faille auprès des patients mérite d'être salué et encouragé.

Au nom de la municipalité, des patients et de leurs familles, nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui contribuent, par leur générosité et leur engagement, à faire avancer la lutte contre le cancer.



La prévention, le dépistage, la formation et l'éducation jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation du public. C'est dans cet esprit que s'est déroulée, comme chaque année, notre manifestation. Un moment fort de solidarité et de mobilisation. Grâce au soutien précieux des commerçants, partenaires, donateurs et bénévoles, nous avons pu collecter la somme de **2 972,76 €**, qui sera reversée pour financer des projets de recherche et d'accompagnement des malades.



Continuons à œuvrer pour un avenir où cette maladie sera mieux comprise, mieux traitée et un jour vaincue.

MISSION LOCALE DU PAYS MESSIN

Au service de l'égalité des chances

Votre conseiller Mission Locale, Benjamin FREITAG, vous accueille au sein de la Mairie de Marange-Silvange le jeudi matin, une semaine sur deux (uniquement sur rendez-vous).

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le 03 87 51 95 15.



La Mission Locale du Pays Messin est un acteur majeur au bénéfice de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Sa contribution positive, locale, globale et personnalisée est au service de l'égalité des chances des jeunes concernés.

CENTRE MOSELLE SOLIDARITÉS

Reprise des permanences

Le Centre Moselle Solidarités (CMS) d'Hagondange a repris ses permanences depuis le début de l'année.

Ce service du Département de la Moselle est dédié à l'accompagnement social des habitants. Il propose un soutien aux familles, aux personnes en difficulté, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits (prestations sociales, logement, santé) et l'insertion sociale et professionnelle.

Adresse : 13 rue de Metz 57300 HAGONDANGE
 Contact : 03 87 21 56 00

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les assistants sociaux ou à vous renseigner pour bénéficier d'un accompagnement adapté à votre situation.

GOÛTERS DES SENIORS

Célébrer la Chandeleur comme il se doit

Nos seniors ont pu partager un moment gourmand et convivial autour de délicieuses crêpes pour célébrer la chandeleur. Une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de profiter.



REPAS DES SENIORS

Sous le signe de la bonne humeur

Les dimanches 2 et 9 mars avait lieu le traditionnel repas des seniors, offert par la municipalité en lien avec le C.C.A.S.



Virginie FOURNIER
C.C.A.S.



Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement et leur bonne humeur. La saison des goûters s'achève en cette fin de période de mois de mars. Ils seront de retour pour vous accueillir à compter d'octobre prochain.



À cette occasion, M. le Maire, Yves MULLER et les élus du Conseil Municipal ont accueilli 400 seniors de la commune à la salle André Malraux pour une après-midi animée par un orchestre et ponctuée par plusieurs représentations de danses de salon proposées par le couple de danseurs Isabelle et Roland SCHMIT.



Les convives se sont eux aussi emparés de la piste de danse, enchaînant les pas au rythme de la musique!



ÉVÈNEMENTS ET CÉRÉMONIES

VŒUX AU PERSONNEL

Célébration des carrières et des engagements

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel, la municipalité a tenu à rendre hommage aux agents qui ont marqué la collectivité par leur engagement et leur professionnalisme.



La cérémonie a aussi mis à l'honneur **Audrey LABORDE**, Brigadier-Chef Principal de Police Municipale, qui a reçu la Médaille d'Honneur d'Argent.

Entrée dans la fonction publique en 2002, elle a rejoint la mairie de Marange-Silvange en 2019 pour diriger un service de trois policiers municipaux et un ASVP. Son engagement et son professionnalisme en font un pilier de la police municipale.

VŒUX À LA POPULATION

Une soirée conviviale pour bien débuter l'année

Le samedi 4 janvier 2025, les habitants de notre commune se sont réunis en nombre pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de M. le Maire, Yves Muller, accompagné des élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes.



Guy BEAUJEAN
Fêtes, cérémonies, protocole et
développement touristique



Cette année, deux collègues ont pris une retraite bien méritée après plusieurs années au service de la ville.

Audéna ORTOLANI, gestionnaire de la salle de Ternel depuis septembre 2020, a quitté ses fonctions le 1^{er} novembre 2024. Son sérieux et son investissement ont été salués par ses collègues et les élus.

Éric PERUSINI, agent de communication entré à la mairie en janvier 2017, est parti quant à lui à la retraite le 30 juin 2024. Son professionnalisme et sa contribution à la valorisation des actions municipales ont été largement soulignés.



Ce rendez-vous annuel a été l'occasion pour les élus de revenir sur l'année écoulée et de présenter les projets à venir pour notre ville, un lieu où il fait bon vivre. Après les discours, un vin d'honneur a permis aux habitants d'échanger en toute convivialité, en présence de deux viticulteurs locaux : Muller et Briquet ainsi que La Croix de Mission.

La soirée s'est poursuivie sous le signe du partage avec la dégustation d'une galette géante préparée par la boulangerie Gilson. Ce moment gourmand a également permis de découvrir les nouvelles fêtes de la commune, une tradition appréciée de tous.

VIE CITOYENNE

CONCERT DU NOUVEL AN

Un concert vibrant et festif



Une fois de plus le Concert du Nouvel An a tenu toutes ses promesses. Il a été pour le public l'occasion de découvertes musicales, d'une harmonie inconnue jusque-là dans la région et, pour les musiciens des deux formations, d'une belle rencontre.

Lors de la communication annonçant le concert du Nouvel An, beaucoup de membres de la Renaissance ont été interpellés par des amateurs de musique pour demander des précisions sur Ventron, nom quasiment inconnu de la plupart des habitants de Marange-Silvange. Il s'agit en fait d'un petit village de 800 habitants, limitrophe de l'Alsace, relié à la vallée qui mène vers Thann et Mulhouse par le col d'Oderen.

Le choix de cette harmonie pour assurer la deuxième partie du concert est lié au fait que l'un des membres de la Renaissance possède une maison dans cette localité et est également membre de l'harmonie de ce village dont les musiciens, tous confirmés, sont issus de ses environs.

L'Harmonie a, une fois de plus, et bien que ne comportant qu'une vingtaine de membres, surpris par la qualité de sa prestation. Grâce au travail sans relâche d'**Arnaud DAUBER**, chef d'harmonie, et à son réseau, de plus en plus de musiciens des environs rejoignent la Renaissance.



Harmonie La Renaissance



Harmonie Les Loisirs Vétérats



Paul LINDEN
Démocratie participative
et promotion européenne



À l'applaudimètre des titres comme *Sahara*, *A scottish Rhapsody*, *the Prince of Egypt* sans oublier *Oregon* qui fait partie du répertoire depuis plusieurs décennies ont remporté un très grand succès.

L'harmonie de Ventron, sous la direction de son jeune chef **Gilles VUILLEMIN**, a impressionné le public par le nombre de musiciens (quarante), l'équilibre entre les différents pupitres ainsi que par la justesse des sonorités.

Des œuvres comme *Jazz Waltz N°1*, *Arrows* et *The Ghost Ship* ont particulièrement été applaudies par le public.

Le concert s'est achevé comme d'habitude par l'échange de cadeaux entre les responsables des deux formations et par la promesse de se retrouver l'an prochain à Ventron.

RETOUR EN IMAGES

Un après-midi en hommage à Molière

Dimanche 23 février 2025, la Salle André Malraux a vibré au rythme du théâtre et de la littérature à l'occasion d'un spectacle captivant dédié à l'œuvre de Molière. Organisé dans le cadre d'un café littéraire, cet événement a permis aux spectateurs de découvrir ou redécouvrir Molière à travers le spectacle L'Amour de Molière, proposé par la troupe Nihilo Nihil.



Le talent des acteurs a su captiver le public, provoquant rires et réflexions, dans une atmosphère à la fois conviviale et chaleureuse.

RETOUR EN IMAGES

France Gall, évidemment



Dirigée par Rémy BARBIER, la mise en scène explorait les conflits entre jeunes amoureux et figures d'autorité, thème central de nombreuses pièces de Molière. À travers des extraits du Malade Imaginaire, de L'Avare ou encore de Tartuffe, les comédiens ont su transmettre toute la richesse et l'intemporalité des œuvres du dramaturge, le tout agrémenté de chansons de Georges BRASSENS et Brigitte FONTAINE.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet après-midi un moment mémorable pour les passionnés de théâtre et de littérature !



Samedi 22 mars 2025, le concert hommage à France GALL a été un véritable succès, réunissant des artistes talentueux, chanteuses, chanteur et un saxophoniste, qui ont captivé le public.

Les effets de projection ont ajouté une dimension visuelle magique à cette soirée, rendant hommage à l'icône de la chanson française. Le public, conquis par les performances émouvantes et l'ambiance festive, a chanté en chœur les plus grands succès de France GALL, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et pleine d'émotion.



Un moment inoubliable qui a célébré l'héritage musical de cette grande artiste !

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Un début d'année haut en couleurs

De janvier à mars, la bibliothèque a été le théâtre de nombreuses animations qui ont rassemblé petits et grands.

Au programme : un atelier Picasso où la créativité a été à l'honneur, une célébration du Nouvel An chinois, des crêpes pour la Chandeleur, des festivités pour le Carnaval, et une animation spéciale pour la fête des grands-mères qui a rencontré un succès fou !

Ces événements ont permis à chacun de partager de beaux moments, de découvrir de nouvelles cultures et de vivre des instants de convivialité. La bibliothèque continue d'être un lieu de rencontre, de création et d'échanges.



Nous tenons à remercier chaleureusement Agnès et François, nos bénévoles, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces animations. Leur aide précieuse et leur engagement sont essentiels à la réussite de ces moments partagés.

Nous espérons que les animations prévues pour le reste de l'année seront tout aussi attractives et que vous serez toujours aussi nombreux à venir profiter de ces instants conviviaux !

Yvette WITZ
Vie culturelle
et bibliothèque



Régis MENSLE

Patrimoine, bâtiments publics, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et communication



LE LAVOIR ABREUVOIR DE LA CHENEAU

Travaux de rénovation



Ces travaux sont dans la continuité de la rénovation de nos lavoirs, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Ce bien, situé en bas de la rue de la Fontaine et à l'angle de la rue de la République, associe un lavoir et un abreuvoir. Le nom de la Cheneau est en référence au ruisseau de ce nom, qui s'écoulait le long du chemin d'accès au village, appelé un temps Chemin de la Cheneau ; c'est aujourd'hui la rue de la République, et le ruisseau est enterré.

Pour ce lavoir, il s'agit de repeindre les façades intérieures et extérieures ainsi que les joints, de réparer l'étanchéité du bassin, et de nettoyer les pavés au sol, et enfin une mise en lumière avec un système LED.

Concernant les travaux du Grand Lavoir, on arrive à la phase des finitions. Après plusieurs mois de travaux, celui-ci retrouve son éclat et une toiture toute neuve en remplacement de l'ancienne. Pour des raisons de vétusté et de sécurité, les poutres endommagées ont été remplacées.



RADAR RUE DES PIONNIERS

Entre trafic dense et enjeux de sécurité

L'axe est-ouest traversant Marange-Silvange est particulièrement fréquenté. Outre les nuisances sonores et la pollution engendrées par un trafic intense, la présence de chauffards peu soucieux du respect du code de la route représente un réel danger pour les riverains et les usagers.

À plusieurs reprises, nous avons évoqué dans nos bulletins municipaux la position de la préfecture concernant nos demandes d'installation d'un radar rue de la Vallée et rue des Pionniers. Si le refus pour la rue de la Vallée était sans appel, nous avons tout de même pris des mesures pour sécuriser cet axe. Ces aménagements ont été détaillés dans le bulletin municipal ainsi que sur nos réseaux sociaux.

LA RENTABILITÉ DOIT-ELLE L'EMPORTER SUR LA SÉCURITÉ ?

LA MISE EN PLACE D'UN RADAR NE DOIT-ELLE PAS AVOIR UN EFFET DISSUASIF ?



Le projet global de sécurisation de cet axe demeure une priorité pour la municipalité. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il aboutisse à des solutions efficaces et durables, qu'il s'agisse de la mise en place de nouveaux aménagements, du renforcement des contrôles de vitesse ou de la sensibilisation des automobilistes aux risques encourus en cas de conduite inadaptée. Notre objectif est clair : garantir des conditions de circulation sereines et sécurisées pour tous et permettre aux riverains de retrouver une qualité de vie conforme à leurs attentes. Nous espérons que ces efforts porteront leurs fruits et que chacun pourra, à terme, profiter d'un cadre de vie apaisé et sécurisé.

Bernard ROETTGER

Vie associative et sécurité des biens et des personnes



Concernant la rue des Pionniers, après un premier refus, suivi d'une nouvelle intervention de Monsieur le Maire, la préfecture a finalement accepté l'installation d'un radar de chantier à titre expérimental. Toutefois, son emplacement a été décidé sans concertation avec la Ville.

Dans un courrier, dont une copie est jointe à cet article, la préfecture nous informe désormais de son retrait imminent. La raison invoquée ? Une rentabilité jugée insuffisante et des excès de vitesse relevés considérés comme peu significatifs.



Il est vrai que l'emplacement choisi pour l'installation de ce radar n'était peut-être pas le plus pertinent au regard du flux de circulation et des comportements routiers observés dans d'autres zones de la commune. Toutefois, il convient de souligner qu'il avait tout de même un effet bénéfique indéniable : celui de réduire la vitesse des véhicules aux abords des écoles et des zones résidentielles. La présence d'un dispositif de contrôle, même temporaire, incite généralement les conducteurs à redoubler de vigilance et à respecter les limitations en vigueur, contribuant ainsi à une meilleure sécurité pour les piétons, les enfants et l'ensemble des riverains.

Bonjour la vie

Janvier

- MARTINEZ Emilio : 02/01/2024
- NIMANI NGALOU Lenny Henri Madjou : 14/01/2024
- LISI Gabriel : 31/01/2024

Mars

- OUADAH Tesnim : 01/03/2024
- DUPONT Aria Alice : 04/03/2024
- LEDUC Rose : 22/03/2024
- BAZIN Zélie Lucine : 27/03/2024

Mai

- AFONSO Arthur : 07/05/2024
- MORA Léonie : 24/05/2024

Juillet

- HENNING Ella : 02/07/2024
- REINSCH Nélío Jean-Claude : 11/07/2024
- MULLER Iléana : 20/07/2024

Septembre

- BOUAKLINE Selena : 12/09/2024
- HU Seiya Jax David Jianyang : 18/09/2024
- BUCHER Arsène Claude Michel Marie : 24/09/2024

Novembre

- BENADDI Liyah Pascale : 03/11/2024
- LÉONARD Romy : 13/11/2024
- AUXESKI Cylliann : 15/11/2024
- MARLE Abby : 20/11/2024
- BECQUET Loan : 30/11/2024

Baptême Républicain

Mars

- GUIOTH Milann : 30/03/2024

Octobre

- BOUDJAOUI Déva : 19/10/2024

Février

- BENMEDJAHED Raphaël Rémy Noël : 01/02/2024
- ANTOINE Mia Lysiane Alexandrina : 04/02/2024
- NAJEM Naïl : 08/02/2024
- NAJEM Kaïl : 08/02/2024
- MAIRA Léana : 21/02/2024

Avril

- BOUDJAOUI Déva : 11/04/2024

Juin

- EMMA Manon Joséphine : 26/06/2024

Août

- EYPERT Emma : 05/08/2024
- KEBAILI Lyana Fatiha : 07/08/2024
- KEBAILI Mélia Ammara : 07/08/2024
- DELOZÉ Aliénor Sélène Marie : 25/08/2024

Octobre

- KHERROUB Shaden : 17/10/2024
- MERZOUKI Alya : 26/10/2024

Décembre

- MOKHTARI Dina : 01/12/2024
- BOURCELOT LE BERRE Loën : 08/12/2024
- DUPIN Gaspard : 09/12/2024
- SEIDITA Alicia : 10/12/2024
- TRTICA Thylio Pierre Jean-Marie : 17/12/2024



Août

- CZAUDERNA Aaron : 10/08/2024
- KAUFFMANN COELHO Mathias : 10/08/2024

Novembre

- MONSELET Alba Liv : 02/11/2024

Mariage

Janvier

- ANTOINE Kévin et MAMERT Virginie : 20/01/24

Avril

- MOUSSLER Alexis et LOTZ Aurélie : 27/04/2024

Juin

- HEITZ Vincent et CORTUILA Christelle : 15/06/2024
- DEFAR Abed et VIRY Séverine : 22/06/2024
- LANSER Julien et FAUCHER Priscillia : 29/06/2024
- CORTES Romain et VOREAUX Adeline : 29/06/2024

Août

- SCHMITT Mathieu et PFENNIG Laurine : 03/08/2024
- FAFET Savannah et OULD BEKKOU Julie : 14/01/2024
- JACQUEMIN Brenda et KURTZ Wendy : 10/08/2024

PACS

Janvier

- HASSE Vivian et BÉRARD Géraldine : 03/01/2024

Juin

- CRUSEM Florian et MARANI Julie : 12/06/2024
- PFEIFFER Ivan et HOVER Eva : 12/06/2024
- VAROQUI Loïc et HANESSE Margaux : 26/06/2024
- ROUSSEAU Luc et MATHIS Laurine : 26/06/2024

Août

- FELKER Matthieu et DURIVAL Lara : 21/08/2024

Octobre

- BENECH Hugo et TANCHOT-BEAUVAIS Illona : 02/01/2024
- VUILLAUME Remi et CHARBAUT Camille : 30/10/2024

Mars

- GHIRONZI Erick et SALLAT Marie-Christine : 30/03/2024

Mai

- BOZOK Deniz et SOLMAZ Mevlide : 04/05/2024
- EISENKOPF Bernard et RICHARD Magalie : 18/05/2024

Juillet

- HASLER Anthony et DAGUET Eva : 06/07/2024

Septembre

- ZIMMER Raphaël et ONORIANI Eva : 14/09/2024

Octobre

- HALLOT Vincent et SCHAPPACHER Jessica : 12/10/2024
- LECLER Lionel et VILLA Laura : 30/10/2024



Mai

- KOENIG Jordan et BEILL Laura : 15/05/2024
- VALENTINI Marco et LEFEVRE Alicia : 29/05/2024

Juillet

- LOPES Maxime et DICK Cyrielle : 17/07/2024
- ROTH Jean-Sébastien et DUVAL Morgane : 31/07/2024

Septembre

- SEGHOUANE Nattan et ZIEGER Anaïs : 04/09/2024
- THOMAS Eric et WEILLER Nancy : 11/09/2024

Novembre

- CARTERET Sylvestre et JODEL Marie : 29/11/2024

ÉTAT CIVIL



Ils nous ont quittés

Janvier

- KLOPP Ghislaine : 09/01/2024
- BENZINEB Caroline : 14/01/2024
- MARCUS Francine : 23/01/2024

Mars

- MAGIERA Yvonne : 06/03/2024
- BECKER Jean : 06/03/2024
- PARNIN Pascal : 06/03/2024
- KAMMER Paulette : 07/03/2024
- LEDRICH Marie : 11/03/2024
- SOTWINSKI Stanislas : 19/03/2024

Mai

- DUREN Nicole : 08/05/2024
- RIZZO Serge : 16/05/2024
- STEIGNER Caroline : 22/05/2024

Juillet

- AUBRY Marie : 03/07/2024
- RUFFENACH Norbert : 09/07/2024
- BOURGEOIS Albert : 11/07/2024
- REICHERT Jacqueline : 11/07/2024
- PERERA Imelda : 12/07/2024
- BRUCKER André : 24/07/2024
- SENSS Marcel : 30/07/2024

Septembre

- KUBLER Antoine : 05/09/2024

Novembre

- HUG Jean : 04/11/2024
- LUZZA Francesco : 29/11/2024
- CONGI Grazia : 30/11/2024

Décembre

- CURTI Anna : 12/12/2024
- FUCHS Danielle : 19/12/2024
- KIRSTEN Robert : 26/12/2024
- IDDA Maria : 31/12/2024

Février

- LAFOND Andrée : 10/02/2024
- REPOVY Sandrine : 18/02/2024

Avril

- DEGRATI Christian : 07/04/2024
- SCHWANNER Francine : 17/04/2024
- ARDUINI Jean-Claude : 25/04/2024

Juin

- MIKOFF Nicolas : 01/06/2024
- LAFLEUR Viviane : 18/06/2024
- RATAJCZYK Monique : 19/06/2024
- AMBROSINI Benito : 21/06/2024
- WEBER Michelle : 27/06/2024
- FRACCHIOLLA Vincent : 28/06/2024

Août

- SCHAPPLER Françoise : 09/08/2024
- CAHEN Liliane : 19/08/2024

Octobre

- DUSCH Daniel : 14/10/2024
- KLEIN Valda : 16/10/2024
- TERCIMONT Sergio : 23/10/2024
- SOLLAMI Vincenzo : 23/10/2024
- VIVARELLI Marc : 26/10/2024

Rappel à tous les administrés

Nous vous rappelons l'importance de nous informer de tout changement qui pourrait survenir dans votre situation personnelle. Que ce soit un déménagement, un changement de numéro de téléphone ou toute autre modification, votre collaboration est essentielle pour maintenir nos dossiers à jour et vous fournir un service efficace.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 03.87.34.61.70 ou à passer directement à l'accueil pour nous faire part de ces changements.

L'ACTU, EN BREF

Collecte Deuil périnatal

La commune de Marange-Silvange, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), lance une **collecte en soutien à l'association "Collecte Stylos Deuil Périnatal" qui accompagne les familles confrontées au deuil périnatal.**

Pour cela, vous pouvez déposer en mairie dans la boîte dédiée les objets usagés suivants :

- Stylo en plastique ou métal
- Effaceurs
- Correcteurs
- Feutres
- Brosses à dents
- Tubes de dentifrice vides

Ne sont pas acceptés : les crayons de papier ou de couleur, les stylos en bois et carton.

Pour aller plus loin

<https://ville-marange-silvange.fr/collecte-de-dons-deuil.../>



Visite du Centre Thermal Saint-Eloy

Fin de chantier en vue

Le 27 février, Monsieur le Maire, Yves MULLER était aux côtés de Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, Lionel FOURNIER, Président de la CCPOM, ainsi que d'une délégation d'élus du territoire pour une visite du Centre Thermal Saint-Eloy à Amnéville. Cette matinée a été l'occasion de découvrir les nouveaux équipements et de présenter les dernières étapes du chantier avant la réouverture. Des temps d'échanges importants pour notre territoire.



Atelier Connect et vous

En février dernier, la commune a accueilli le bus numérique « Connect et Vous », une initiative portée par Pedagome, un organisme de formation messin, pour favoriser l'inclusion numérique.

Grâce à ce dispositif, les habitants ont pu participer à des ateliers gratuits afin de se familiariser avec les outils informatiques, notamment l'ordinateur. Ce projet a été mené en partenariat avec la Région Grand Est, Malakoff Humanis, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion ainsi que SFR, dans le but de rendre le numérique accessible à tous.

Une belle opportunité qui a permis à de nombreux participants d'acquérir de nouvelles compétences et de gagner en autonomie dans un monde de plus en plus connecté.



Mise à l'honneur des Sapeurs-Pompiers

La commune a mis à l'honneur les Sapeurs-Pompiers de Marange-Silvange.

En 2024, ils ont effectué 1 036 départs de véhicules dont 778 pour le véhicule de secours à personne et 45 pour le véhicule incendie. Ces chiffres sont rarement aussi hauts pour une caserne composée uniquement de volontaires. Il est alors important de les remercier pour leur engagement et leur rigueur.



Dispositif " Coup de Pousse "

15 jeunes du 1^{er} janvier au 20 mars 2025

Le dispositif " Coup de Pousse " s'apparente à une banque de projets, proposé par le C.C.A.S. en lien avec la mairie de Marange-Silvange, destiné aux jeunes résidant dans la ville, à partir de l'année civile de leur 14^{ème} anniversaire.

Chaque année, le C.C.A.S. provisionne 100 € pour chaque jeune concerné et ce pendant 6 années consécutives. Ainsi, au terme de ce " coup de pousse ", chaque jeune peut disposer de la somme de 600 € pour concrétiser son projet. Ce projet peut être vaste afin de correspondre aux aspirations du jeune.



Pack Mobilité Conduite
Pack Etudes Formations
Pack Culture et Sport
Logement et aménagement



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le C.C.A.S.
par téléphone au 03.87.34.60.71 ou par mail à l'adresse ccas@mairie-marange-silvange.fr

COMMERCES

NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS



JOEL VELO SERVICE

Entretien, dépannage et montage à domicile

☎ 06 74 64 06 64

✉ joelveloservice@gmail.com



BFauto

BFAUTO

Rachat de véhicule avec ou sans travaux

☎ 06 29 37 87 24

✉ bfauto57@gmail.com

📍 53 Chemin de la Forêt
57535 Marange-Silvange

Virginie FOURNIER
Logement et commerce



Ô P'TI JUJU

Artisan boulanger

✉ julian.fischer@orange.fr

📍 7 rue des Alouettes
57535 Marange-Silvange



CLARA BOCQUET

Pédicure, Podologue D.E.

☎ 03 87 80 32 25 (sur RDV)

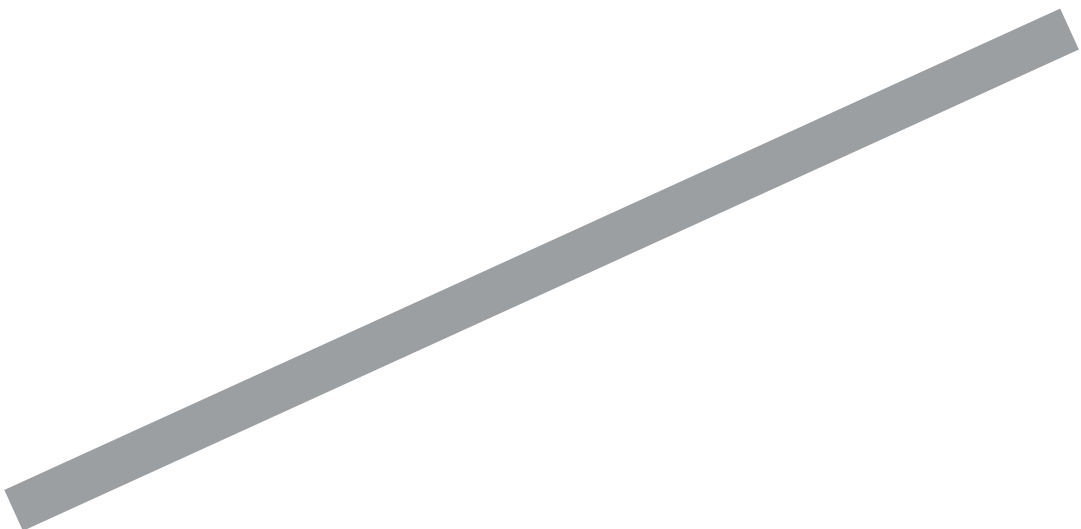
📍 6 rue des Alouettes
57535 Marange-Silvange



EXPRESSION POLITIQUE

« TOUS UNIS »

Article non transmis.



« LE PROJET COMMUN »

Des solutions doivent être trouvées dans l'intérêt des enfants (Marange-Silvange le 16-03-2025)

Depuis le 28 janvier, la cantine communale de Marange-Silvange est au cœur d'une vive polémique après la publication d'un article dénonçant la mauvaise qualité des repas et des problèmes d'hygiène. Plusieurs témoignages d'élèves et de parents évoquent des aliments mal cuits, un manque d'hygiène général et même la découverte de larves dans du pain. Face à ces accusations, la municipalité a assuré quand à elle que les contrôles étaient conformes et que certaines affirmations relevaient de la désinformation.

Face aux inquiétudes légitimes des familles, nous appelons la municipalité à agir rapidement et de manière transparente. En matière de santé publique il n'y a pas de place pour le doute. Nous demandons :

1. Un audit indépendant sur l'état des cuisines et les conditions de préparation des repas.
2. Une concertation avec les parents, les équipes éducatives et les agents de la restauration.
3. Une amélioration immédiate des conditions sanitaires et qualitatives.
4. Une transparence totale sur les contrôles sanitaires et les mesures correctives mises en place.

L'alimentation des enfants est une priorité absolue. La majorité municipale doit assumer son devoir de transparence et garantir un service de restauration scolaire sûr et de qualité.



Philippe GASPARELLA



21 avril

CHASSE À L'OEUF
Bois l'Abbé



25-28 avril

UNE ROSE UN ESPOIR
Dans la commune



23 mai

SPECTACLE
LES CRAPAUDS FOUS
Salle André Malraux



24 mai

CONCERT DE
LA FÊTE DES MÈRES
COSEC



26 avril

BALADE ET ATELIER CUISINE
Forêt de Ternel



27 avril

MARE ET AUTRES PETITES
BÊTES DE L'EAU
Mairie



26 mai
au 20 juin

CONCOURS DES
JARDINS ÉCOLOS
Passage du jury le 25 juin



31 mai au 6 juin

EXPOSITION CLCV
Espace François Mitterrand



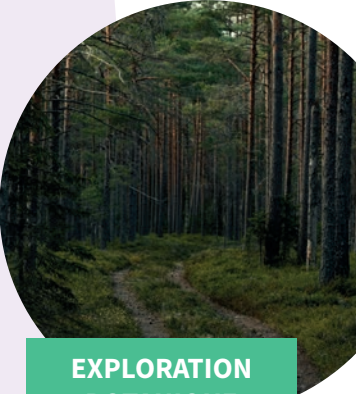
8 mai

CÉRÉMONIE 8 MAI
Monument aux morts



10 mai

EXPLORATION
BOTANIQUE
Bois l'Abbé



14 juin

10 ANS
ARBRES DES NAISSANCES
Mairie



19 juin

ATELIER COUTURE
Salle 2 La Ruche



16 - 28 mai

EXPOSITION
MOSELLE LIBÉRÉE
Espace François Mitterrand



21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE
Place Mendès France



27 juin

BOUM DES JEUNES
Patio La Ruche



30 avril au 12 mai

SEMAINE DE L'EUROPE
Focus sur le Portugal



L'Europe *et Nous*

Du 30 avril au 12 mai 2025

Exposition - animations - projections - repas dansant



Plus d'informations sur
ville-marange-silvange.fr
et sur Facebook

 l'Europe
s'engage
en France

